

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2020

Séance ordinaire

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : 29.05.2020

Nombre de membres présents : 15

L'an deux mil vingt et le quatre juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes (raisons sanitaires dues au COVID19), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick BRETEAU, Maire.

Présents: MM. Patrick BRETEAU, Jean-François SABOY, Cyril CHARBONNIER, Mmes Mireille EDOUARD, Nathalie ALIMY, MM. Mickaël BARBE, Yves CABANON-DEVAURAZ, Damien DANJOU, Jean-Jacques SCHMIT, Mmes Sandra GUYOU, Aurélie ALONSO, Catherine CABROL, Sophie ETOC, Mariette DUFLET, Christine CAULIE.
Secrétaires de séance : Sandra GUYOU et Mariette DUFLET

M. BRETEAU donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal du 23 mai 2020. Mme DUFLET signale des erreurs concernant le nom des assesseurs, les votes "contre" et une date erronée. Elle propose l'enregistrement des CM, cela est impossible pour des questions techniques il est donc proposé d'avoir 2 secrétaires de séance.

M. BRETEAU présente l'ordre du jour :

1. Administration générale

1.1 Commissions communales

1.1.1 Commissions communales facultatives

1.1.1 CCAS

1.1.2 Commission d'Appel d'Offres et d'ouverture des plis

1.1.3 Commission communale des impôts directs

1.1.4 Commission de contrôle de la liste électorale

1.2 Désignation des délégués aux services extérieurs

2 INTERCOMMUNALITE

2.1 Rapport CLECT (Com. Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 16/12/2019

2.2 Convention Syndicat Mixte du Sauternais « prestations de services » 2020

3 PATRIMOINE

3.1 Projet d'extension de la ZPENS Vallée du Ciron (zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles)

1.1 COMMISSIONS COMMUNALES

1.1.1 Nombre, nature et composition des commissions facultatives

Monsieur le Maire propose les commissions suivantes :

Com 1 : Finances

Patrick BRETEAU - Nathalie ALIMY – Sandra GUYOU – Mariette DUFLET – Mireille EDOUARD – Jean-Jacques SCHMIT-Jean François SABOY -Catherine CABROL -Cyril CHARBONNIER unanimité

Com 2 : Voirie – Bâtiments - sécurité

Patrick BRETEAU - Jean-François SABOY – Mickaël BARBE - Cyril CHARBONNIER - Aurélie ALONSO – Catherine CABROL - Christine CAULIÉ– Jean-Jacques SCHMIT unanimité

Com 3 : Enfance – jeunesse – vie associative

Patrick BRETEAU - Sandra GUYOU – Nathalie ALIMY – Sophie ETOC – Aurélie ALONSO – Cyril CHARBONNIER unanimité

Com 4 : Communication – Culture

Patrick BRETEAU - Catherine CABROL - Sandra GUYOU - Mireille EDOUARD unanimité

Com 5 : Economie – Cadre de vie

Patrick BRETEAU - Cyril CHARBONNIER – Mariette DUFLET – Aurélie ALONSO – Christine CAULIÉ unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la composition des commissions précitées.

M. le Maire précise que des citoyens volontaires seront intégrés aux commissions.

1.1.2 Commission communale des Affaires Sociales

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal. Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il convient de désigner les cinq membres qui siègeront au Conseil d'Administration et propose :

Mireille EDOUARD - Sandra GUYOU – Sophie ETOC – Cyril CHARBONNIER – Yves DEVAURAZ-CABANON

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne comme membres du CCAS :

Mireille EDOUARD - Sandra GUYOU – Sophie ETOC – Cyril CHARBONNIER – Yves CABANON-DEVAURAZ

M. le Maire propose de nommer les membres extérieurs suivants pour lesquels il prendra un arrêté de nomination :

Claire ESQUERRE – Jennifer JEGOU – Laurence PIAT – Jeanine BOURCIER – Louis-Marie DURAND

1.1.3 Commission d'Appel d'Offres et d'ouverture des plis

M. le Maire rappelle, qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants élus par le conseil municipal.

Il propose :

Membres titulaires

Patrick BRETEAU - Nathalie ALIMI – Mariette DUFLET

Membres suppléants

Jean-François SABOY – Mireille EDOUARD – Jean-Jacques SCHMIT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme :

Membres titulaires : Patrick BRETEAU - Nathalie ALIMI – Mariette DUFLET.

Membres suppléants : Jean-François SABOY – Mireille EDOUARD – Jean-Jacques SCHMIT.

1.1.4 Commission communale des impôts directs

M. le Maire propose une liste de 19 noms

TITULAIRES

Commissaires : Patrick BRETEAU, Mireille EDOUARD, Jean-François SABOY, Christine CAULIÉ, Jeanine BOURCIER, Louis Marie DURAND, Pascal FAUQUE, Etienne MARTIN-NAUDON.

Personnes domiciliées hors commune et représentant les propriétaires de bois et forêts :

Pierre DUPUY (Illon-33730 Uzeste)- Alain SERVOIS (1 Gahet-33730 Noaillan).

SUPPLEANTS

Commissaires : Nathalie ALIMI, Cyril CHARBONNIER, Mickaël BARBE, Jean-Jacques SCHMIT, Claire ESQUERRE, Jean COURTIL, Alain BENQUET.

Personnes domiciliées hors commune et représentant les propriétaires de bois et forêts :

Aline DUPUY, Anthony DE ROQUEFEUIL (Bazas).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de proposer la liste ci-dessus au directeur des services fiscaux.

1.1.5 COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

M. le Maire propose pour cette commission les élus suivants : MM et Mmes Mireille EDOUARD, Jean-François SABOY, Sandra GUYOU, Christine CAULIÉ, JEAN-JACQUES SCHMIT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité nomme MM Mireille EDOUARD, Jean-François SABOY, Sandra GUYOU, Christine CAULIE, Jean Jacques SCHMIT membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

1.2 Délégation aux services extérieurs

Monsieur le Maire propose les délégués des services extérieurs suivants :

Syndicat du collège : Nathalie ALIMI- Sandra GUYOU

Sivom du Sauternais : Cyril CHARBONNIER – Mireille EDOUARD

SIELECT du Sauternais : Cyril CHARBONNIER – Mireille EDOUARD

DCCI : Cyril CHARBONNIER – Mickaël BARBE

Syndicat du Ciron : Damien DANJOU - Mickaël BARBE

SICTOM : Yves DEVAURAZ-CABANON – Jean-François SABOY

SDEEG : Mireille EDOUARD

Conseiller défense : Cyril CHARBONNIER

Mme DUFLET demande des éclaircissements sur les missions de ces syndicats plus particulièrement du SIELECT et de SDEEG, Mme EDOUARD et Mr SABOY expliquent leur rôle dans la mutualisation de moyens, l'éclairage public, la location de nacelle, etc...

Après en avoir délibéré, séparément pour chaque syndicat le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions et désigne les membres des services extérieurs comme ci-dessus.

2.1 APPROBATION DU RAPPORT DU 16 DECEMBRE 2019 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES ET MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION.

M. le Maire donne la parole à Mme EDOUARD qui explique qu'il s'agit d'un versement de la Communautés des communes en compensation des bâtiments mis à disposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT du 16 décembre 2019.

2.2 CONVENTION PRESTATIONS DE SERVICES 2020 SYNDICAT MIXTE DU SAUTERNAIS.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme EDOUARD qui informe que le Syndicat mixte du Sauternais propose une convention relative aux divers travaux effectués sur le territoire de la commune et fixant la rémunération des prestations de service et de fournitures.

Mme DUFLET demande de quoi il s'agit exactement. MSABOY explique que le syndicat intervient notamment lorsqu'il y a la commune a besoin d'une nacelle avec chauffeur...

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention.

3.1 Proposition d'extension de la zone de préemption au titre des espaces naturels sensible « Vallée du Ciron » sur la commune de Villandraut.

M. le Maire explique qu'il s'agit de permettre au conseil départemental de préempter les parcelles bordant le Ciron dans un but de protection et de préservation de cet environnement.

M. SABOY précise qu'il y a notamment des hêtres présents sur la commune le long du Ciron.

Il n'y a que la commune de Villandraut qui n'a pas donné ce droit au Conseil Départemental sur tout le bassin versant du Ciron.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de donner son accord sur le principe d'extension de la ZPENS « Vallée du Ciron » sur le territoire communal.

Mr Le Maire donne quelques informations sur les manifestations et évènements de l'été:

Le marché aux fleurs aura lieu le 14 juin place du général de Gaulle.

Le marché de potiers aura lieu les 8 et 9 août sur la place de la salle des fêtes.

L'association pigments rouges aura une animation en octobre.

La piscine sera ouverte du 5 au 31/08 selon des modalités particulières en raison des normes sanitaires liées au COVID19 (en juillet les matins pour l'ALSH et les après-midis pour le public, en août seulement les après-midi pour le public).

Cap33 devrait également proposer des activités qui restent à préciser.

Philippe Ménard, ancien maire de Barsac, viendra faire une conférence le 26 août et sera sur le marché le 27 août dans le cadre d'une sensibilisation à l'AVC et des moyens de prévention.

Mme DUFLET demande si une action sociale est mise en place au profit du personnel comme le demande la loi depuis 2007. Effectivement il existe une aide à la mutuelle et au maintien de salaire au sein de notre commune pour les employés.

La séance est levée à 20 h 48.

La parole est donnée au public

Mme PHOREAU souhaite intégrer la commission cadre de vie notamment pour travailler sur le jardin partagé et la préservation de la biodiversité au sein de celui-ci

Mme ROUX demande si nous avons eu un retour concernant la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux inondations du 10 et 11 mai dernier. Mr le Maire lui indique que la commission siège le 9 juin et que nous ferons suivre la réponse dès que nous l'aurons. Mr CHARBONNIER précise qu'il ira informer chaque sinistré de la décision et les accompagnera dans les démarches qui seront inhérentes à cette reconnaissance.

Mr BURAU-SENAC en profite pour remercier l'association Adichats, la commune ainsi que les nombreux bénévoles venus en aide aux sinistrés afin de vider les caves et logements ayant subi les inondations.